## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

## Décision n° 82699 du 18 octobre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité «systèmes d'information et de communication»

NOR: INTJ1729279S

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision nº 95935 du 1er décembre 2016 (NOR: INTJ1634276S),

Décide:

Article 1er

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er novembre 2017 :

**Taglang** Guy NIGEND : 329 095 NLS : 8 143 296

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 octobre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation : Le colonel, adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel, L. BITOUZET